



LIGUE
HANDISPORT
FRANCOPHONE



Handisport dans votre club, votre école, votre institution

GUIDE ET ÉTAPES POUR CRÉER OU DÉVELOPPER UN CLUB LHF

C'EST DÉCIDÉ, JE CRÉE MON CLUB LHF !

Vous êtes :

- Une personne qui souhaite **créer un nouveau club** handisport
- Un club sportif valide qui souhaite **ouvrir une section handisport** au sein de sa structure
- Un club handisport existant qui souhaite **s'affilier** et bénéficier des services de la LHF
- Une école – institution qui souhaite **développer un club** handisport au sein de son établissement

Vous envisagez de vous affilier à
la Ligue Handisport Francophone.

Félicitations !



Quel que soit le type de structure dans laquelle vous accueillez des handisportifs, ce guide a pour but de lister toutes **les étapes importantes** dans la réussite de votre projet sportif.



1

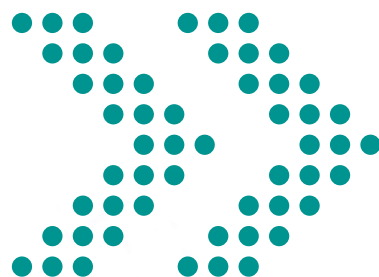
CHOISIR LA (OU LES) DISCIPLINE(S) QUE VOUS SOUHAITEZ PROPOSER

Il est important de bien choisir et connaître la (ou les) discipline(s) que l'on veut proposer dans son club pour qu'elle(s) soi(en)t adaptées au public qu'on va encadrer et aux infrastructures dont on dispose.

- Sport(s) pour déficients moteurs, intellectuels ou sensoriels
- Sport(s) individuel ou d'équipe
- Sport(s) en intérieur ou en extérieur
- Sport(s) qui nécessite peu ou beaucoup de matériel
- Programme multisport

Plus de 30 disciplines sportives existent pour les personnes déficientes.

Découvrez-les ! 



2

CHOISIR VOTRE TYPE DE STRUCTURE HANDISPORT

Plusieurs types de structures s'offrent à vous si vous souhaitez développer le handisport.



1) LE CLUB 100% HANDISPORT

Un club unisport, multisport et/ou multidéficiences

OU

Un club pratiquant un sport n'ayant pas d'équivalent « valide » (goalball /torball et boccia)



2) UNE SECTION HANDISPORT DANS UN CLUB DIT « VALIDE »

- **En intégration**

Le club propose des créneaux spécifiques pour les pratiquants handisport

(ex : une section de basket en chaise dans un club de basket)

- **En inclusion**

Le club inclut les pratiquants handisport dans ses groupes d'entraînement

(ex : un nageur malvoyant qui s'entraîne dans un groupe d'entraînement avec des valides)



3

FAIRE LE CHOIX DU STATUT DE VOTRE CLUB : ASBL OU ASSOCIATION DE FAIT ?

Il est important de choisir la structure juridique qui convient le mieux à votre projet.

Lisez d'abord attentivement **la Fiche Pratique - Association de fait ou ASBL - Comment choisir ?**



Si votre choix se tourne vers l'ASBL, lisez attentivement le **Guide Pratique - Je crée un club sportif - Les première démarches (AISF)**



Une autre solution est de vous tourner **vers un club existant pour envisager une collaboration.**



4

S'ASSURER DE L'ACCESSIBILITÉ DE VOS INFRASTRUCTURES

Il est indispensable que vos infrastructures sportives (y compris le parking, les WC et les douches) soient **accessibles aux sportifs déficients** que vous accueilliez.

Nos coordinateurs sportifs sont à votre disposition pour vous conseiller à ce niveau.

Notre partenaire **Access & Go** a également créé une **vidéo** spécifique à ce sujet. 

Contactez-les si vous avez besoin de conseils ! 

 **ACCESS**
And Go



5

S'ASSURER DE LA QUALITÉ DE VOTRE MATÉRIEL SPORTIF

En fonction du niveau de pratique envisagé, chaque discipline sportive nécessite un type de **matériel spécifique** qui permet l'accomplissement du bon geste sportif, le confort, l'autonomie et la sécurité dans la pratique.

Nos coordinateurs sportifs sont à votre disposition pour vous conseiller au niveau du choix du matériel.

Vous pouvez également bénéficier du prêt de matériel et d'un soutien logistique LHF.

Plus d'infos. 



6

PRÉVOIR UN ENCADREMENT QUALIFIÉ ET COMPÉTENT CORRESPONDANT AU NIVEAU DE PRATIQUE DE VOS SPORTIFS

Vous allez encadrer des personnes avec une déficience. N'ayez pas peur ! Entraîner c'est entraîner.

La LHF propose un **parcours de formation** adapté à chaque discipline sportive et à vos besoins afin que vous puissiez proposer un encadrement de qualité à vos handisportifs.

Plus d'infos. 



7

EFFECTUER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES POUR AFFILIER VOTRE CLUB À LA LHF

Vous avez réalisé les différentes étapes ci-dessus ?
Votre club est prêt pour entamer les démarches administratives d'une affiliation à la Ligue Handisport Francophone.

ÉTAPE 1

Renvoyer votre demande d'affiliation à
info@handisport.be



ÉTAPE 2

Gérer votre espace Clubee.

Clubee est la plateforme dans laquelle les clubs LHF encodent les données administratives obligatoires pour l'affiliation de leur club et de leurs membres à la LHF.

Notre page dédiée à **Clubee vous accompagne pour découvrir l'utilisation de cet outil.**



ÉTAPE 3

En fonction du type de structure que vous avez choisi, payer les montants suivants :

CLUB HANDISPORT

60€ de cotisation club
+ 15€ par membre affilié à la LHF
Minimum 3 personnes : Président + Secrétaire + Trésorier
L'assurance couvrant les accidents sportifs est comprise dans cette cotisation.

SECTION HANDISPORT DANS UN CLUB VALIDE

60€ de cotisation club
+ 5€ par membre affilié à la LHF
Minimum 3 personnes: Président + Secrétaire + Trésorier
L'assurance couvrant les accidents sportifs n'est pas comprise dans cette cotisation et est prévue par la fédération sportive de la discipline pratiquée.
Conditions pour bénéficier du tarif de 5€ par membre :

- Une convention de collaboration doit avoir été signée entre la fédération sportive et la LHF.
- Le club doit également être affilié à la fédération sportive.
- Le membre affilié à la LHF doit également être affilié à la fédération sportive.

Liste des fédérations qui ont signé une convention avec la LHF



7

EFFECTUER LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES POUR AFFILIER VOTRE CLUB À LA LHF (SUITE)



CLUBS INSTITUTIONNELS

60€ de cotisation club + 5€ par membre affilié à la LHF

Les clubs ont l'obligation d'affilier la totalité de leurs membres sportifs en situation de handicap et au moins 3 responsables administratifs (Président + Secrétaire + Trésorier).

L'assurance couvrant les accidents sportifs n'est pas comprise dans cette cotisation et est prévue par l'assurance de l'institution.

Condition pour bénéficier du tarif de 5€ par membre : l'institution doit fournir à la LHF une preuve que son assurance couvre les personnes dans le cadre de la participation aux activités sportives de la LHF.

ASSOCIATIONS

60€ de cotisation club + 2€ par membre affilié à la LHF

Les associations ont l'obligation d'affilier la totalité de leurs membres sportifs en situation de handicap et au moins 3 responsables administratifs (Président + Secrétaire + Trésorier).

L'assurance couvrant les accidents sportifs n'est pas comprise dans cette cotisation et est prévue par l'assurance de l'association.

Condition pour bénéficier du tarif de 2€ par membre : une convention de collaboration doit avoir été signée entre l'association et la LHF.



8

PROFITER DES AVANTAGES ET SERVICES DE LA LHF

Une fois que votre club est affilié à la Ligue Handisport Francophone, vous bénéficierez de tous **les avantages et services** repris dans notre **Guide Service aux Clubs**.



9

INAUGURER VOTRE CLUB HANDISPORT

L'inauguration d'un club handisport peut s'avérer être une réelle opportunité de promouvoir votre nouvelle structure et d'élargir officiellement l'offre handisportive de votre région.

Nous pouvons vous fournir différents conseils et supports pour vous aider au niveau de votre communication.

Plus d'infos. 



10

OBTENIR DES SUBSIDES POUR FINANCER VOS DIFFÉRENTS PROJETS

Grâce à votre affiliation à la LHF, vous pouvez désormais introduire des demandes de subsides et des aides pour vos différents projets de club.

Aperçu des subsides accessibles aux clubs handisports.



11

FAIRE LABELLISER VOTRE CLUB

La labellisation des clubs LHF met en évidence la **qualité des activités** que les clubs développent jour après jour aux côtés de leurs sportifs.

Il permet aux clubs labellisés d'obtenir un subside de minimum 500€ par année en fonction du label obtenu et leur donne aussi accès à la priorité sur les services proposés par la LHF.

Plus d'infos. 



PARTENAIRES LHF



PARTENAIRES PARALYMPIC TEAM BELGIUM



FÉDÉRATIONS PARTENAIRES



Vous souhaitez un accompagnement, un conseil, une expertise dans le cadre de vos démarches ?

Toute l'équipe de la Ligue Handisport Francophone est à votre écoute et à votre service pour vous conseiller et vous accompagner dans votre projet de création ou développement d'un club LHF !

Contactez-nous !



LIGUE
HANDISPORT
FRANCOPHONE

ASBL

Grand Hôpital de Charleroi
Grand'Rue, 3
B-6000 Charleroi
Tel 071/11.60.80
info@handisport.be

www.handisport.be

